

PERMIS A1/A/A2

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Amener tout automobiliste à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir, et à être capable de conduire et manœuvrer une motocyclette de façon responsable, sans mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Finalité :

- Être autorisé à conduire un véhicule de la catégorie A du permis de conduire soit par l'obtention d'une attestation de formation, soit par la réussite de l'examen pratique et l'obtention du permis de conduire la catégorie A

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

Toute personne voulant se former à la conduite d'une motocyclette.

- Être âgé de 16 ans pour le A1 et 17 ans pour le A2 au moment de la constitution du dossier
Être titulaire de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière 2 ou de l'Attestation de Sécurité Routière pour les personnes qui ont atteint l'âge de 16 ans à compter du 1er janvier 2004 dans le cas d'une première demande de permis.
- Passer l'Epreuve Théorique Moto (ETM)

A1		16 Ans <ul style="list-style-type: none">- Cylindrée 125cm³- Code + formation 20h- Plateau + route	20 Ans <ul style="list-style-type: none">- Après 2 ans de permis B- Formation de 7h pour obtenir le permis A1
A2			18 Ans <ul style="list-style-type: none">- Puissance 35kw- 47,5 chevaux- Code + 20h de formation
A			20 Ans <ul style="list-style-type: none">- Après 2 ans de permis A2- Formation de 7h- Sans limite de puissance

PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation est réalisée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des motocyclettes.

Elle a pour objectifs :

Atteindre et valider les 4 compétences du programme de formation du permis A1 A2 A, construit en relation avec le Référentiel pour l'Education à une mobilité Citoyenne (REMC) et la matrice GDE

Amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette

Comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette

Travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

Le déroulement :

- 1) **Une évaluation de départ** afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.
- 2) **Une formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique moto (ETM) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements – dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco-conduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public, prise de conscience des risques et sanction-formation. Spécificités de la conduite d'un deux-roues.
- 3) **Une formation pratique** Hors et En circulation ayant pour but de valider les 4 Compétences du programme REMC A

PERMIS A/A1/A2
Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne

PROGRAMME DE FORMATION REMC

C1 Maîtriser
le maintien de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation.

- a. Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
- b. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
- c. Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).
- d. Adapter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité.
- e. Démarrer et l'arrêter en toutes circonstances.
- f. Monter et redescendre les rapports de vitesse.
- g. Maîtriser la réalisation d'un freinage.
- h. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- i. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).
- j. Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).
- k. Maîtriser les techniques d'inclinaison.
- l. Réaliser un freinage d'urgence.

C2 Appréhender
la route et circuler dans des conditions normales.

- a. Connaître et respecter les règles de circulation.
- b. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).
- c. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- d. Adapter l'altère aux situations.
- e. Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.
- f. Tourner à droite et à gauche.
- g. Défecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- h. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

C3 Circuler
dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- a. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- b. Créer, dépasser, être dépassé.
- c. Négocier les virages de la façon la plus sécuritaire.
- d. Communiquer avec les autres usagers.
- e. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- f. Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
- g. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- h. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- i. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

C4 Pratiquer
une conduite autonome, sûre et économique.

- a. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- b. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- c. Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
- d. Démontrer les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.
- e. Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, glides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).
- f. Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la moto.
- g. Pratiquer l'écoconduite.

Établissement et d'agrément

codes rousseau
LE MEILLEUR DE LA FORMATION

Compétence 1

Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
- Connaître la conception de la moto et ses principaux organes
- Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur
- Adopter une position de conduite sécuritaire
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
- Monter et rétrograder les rapports de vitesse
- Maîtriser la réalisation du freinage
- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
- Tenir l'équilibre sans et avec passager
- Maîtriser les techniques d'inclinaison
- Réaliser un freinage d'urgence

Compétence 2

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Connaître et respecter les règles de circulation
- Rechercher la signalisation et les indices utiles
- Positionner le véhicule sur la chaussée
- Adapter l'allure aux situations
- Être en mesure de s'arrêter, stationner et de repartir en sécurité
- Tourner à droite et à gauche
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les ronds-points et carrefours à sens giratoire

Compétence 3

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Négocier les virages de la façon la plus sécurisante
- Communiquer avec les autres usagers
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et se comporter avec courtoisie à leur égard
- Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicule
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

Compétence 4

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un trajet en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir
- Connaître les différents dispositifs d'aide à la conduite
- Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette
- Pratiquer l'écoconduite.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Pour chaque compétence, un objectif sera donné en début de leçon avec des critères. En fin de leçon, un bilan en concertation avec l'enseignant sera fait afin de vérifier si l'objectif a été atteint.

Il vous sera ainsi possible de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

- Épreuve pratique de l'examen du Permis de conduire de la catégorie A1 ou A2, à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux.
-

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Livret de suivi de formation,
- Fiche de suivi,
- Livre de code,
- Accès à une plateforme de révision de code en ligne,
- Véhicule récent
- Interlocuteur pour le suivi administratif et la planification de la formation. M

FINALITE

- Permis de conduire de la catégorie A1 ou A2
- Pour obtenir la catégorie A : accessible au bout de 2 ans de permis A2 et après avoir suivi une formation de 7 h à l'auto-école

DURÉE DE LA FORMATION

- Obligation légale : 20 h de formation pratique
- Déterminée lors de l'évaluation de départ puis adaptée si nécessaire en fonction de l'évolution de l'apprentissage de la personne

Notre école de conduite dispose d'une piste située *Rue Val Vêtu 02470 NEUILLY SAINT FRONT* à 450m (soit 01 min) de l'école de conduite

- Le point de RDV se fait toujours à l'école de conduite
- *Afin de vous proposer des prestations de qualité*, nous mettons à votre disposition un enseignant expert pour un groupe de **2** élèves maximum à chaque leçon